

# LE PROGRÈS ÉGYPTIEN

REVUE HEBDOMADAIRE D'EGYPTE,

POLITIQUE, FINANCIÈRE, COMMERCIALE, LITTÉRAIRE ET D'ANNONCES.

Le Journal paraît tous les Samedis.

ON S'ABONNE : à ALEXANDRIE, aux Bureaux du Journal.—DANS TOUTE L'EGYPTE, chez les principaux Libraires.—à PARIS, à la *Librairie Nouvelle*, Boulevard des Italiens.

On peut adresser les demandes d'Abonnement, par Lettre affranchie, au Directeur du Journal, 37, Rue Chérif-Pacha, à Alexandrie

PRIX DE L'ABONNEMENT.		INSERTIONS.		POUR TOUT CE QUI CONCERNE
ALEXANDRIE et L'EGYPTE	Six Mois, 20 Francs.	Annonces .....	50 Centimes la Ligne	la Rédaction et les Annonces,
	Un An, 35 ..	Réclames.....	1 Franc la Ligne	s'adresser au Bureau du Journal.
ÉTRANGER	Six Mois, 25 ..	Prix du Numéro.....	1 Franc.	
	Un An, 45 ..			

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

AGENCE REUTER

LE CANAL DE SUEZ.

Londres le 13 Décembre 1869.

Le bureau de l'Amirauté a publié le rapport officiel du commandant du *New port* sur l'ouverture du Canal de Suez. Il dit qu'il n'y a pas de doute que chaque bâtiment qui a fait la traversée a endommagé plus ou moins les berges du Canal, les vapeurs à aubes plus que les vapeurs à hélice. Quant à l'ensemble des divers bâtiments, il dit que les accidents sont dus plutôt au désir de leurs commandants d'aller vite qu'à quelque défaut du Canal.

LE NOUVEL EMPRUNT TURC.

Londres, le 16 décembre.

Le nouvel emprunt Turc contracté par le comptoir d'escompte de Paris a, dit on, été accueilli très favorablement sur les marchés d'ici et de Paris. Il est maintenant coté à 83<sup>3</sup>/<sub>4</sub> de prime, les listes de souscription seront fermées demain.

Alexandrie, le 14 Décembre 1869.

## OU ALLONS NOUS ?

Le bruit a couru ici dès lundi dernier que le Vice-roi n'avait pas accepté, sans protestations, la lecture du firman, ni les injonctions de la Porte.

Peu à peu ce bruit a pris un corps, et aujourd'hui tout le monde est convaincu que le conflit Turco-Egyptien est entré dans une nouvelle phase qui s'éloigne singulièrement de l'apaisement annoncé.

On prétend qu'une protestation, signée par de hauts fonctionnaires Egyptiens, des cheiks, des Ulémas, est partie pour Constantinople et a du arriver avant le Mustechar du Sultan que le Gouverneur d'Alexandrie aurait reçu ordre de presser et compléter les armements.

Des certitudes, des affirmations, personne n'en peut donner; mais quand on rapproche ces bruits du fait du départ du *Fayum*, samedi dernier long temps avant le départ de *Sarver Effendi*, quand on voit tous les jours circuler des soldats avec armes et bagages, quand on voit transporter des canons et des

munitions de toutes sortes, on commence à croire que le refus de se conformer aux injonctions du firman est sérieux; l'on s'effraye et l'on se demande où l'on va.

Le Gouvernement Egyptien aura-t-il mesuré la gravité qu'un tel refus pourrait avoir et les conséquences auxquelles il pourrait entraîner le pays, étant données les circonstances dans lesquelles il se produit.

Longtemps on a pensé que le Gouvernement Egyptien ne serait pas contraint de subir les dures conditions que la Porte prétend lui imposer et nous mêmes l'avons espéré, nous avons dit pourquoi.

Mais la diplomatie est intervenue qui a imposé l'acceptation du firman et c'est devant elle que l'acceptation a eu lieu; elle a, par la présence de ses représentants à la lecture de l'ordre du Sultan au Vice-roi, sol emmis l'adhésion du Gouvernement Egyptien.

Elle a dû croire à l'apaisement du conflit, tout le monde devait y croire; d'ailleurs le journal du Gouvernement l'*Egypte* avait annoncé, sous la date du 10 décembre, la lecture du firman qui règle les rapports nouveaux établis entre la Sublime Porte et le Gouvernement Egyptien, et il y aurait aujourd'hui des protestations et des réserves ?

Est-ce possible ?

Et les armements continueraient comme si l'on se préparait à repousser une attaque à main armée ?

Cela n'est possible qu'à la condition, suivant nous, que le Gouvernement ait prévenu, à l'avance, les Ambassadeurs et consuls généraux qu'il faisait, de ces protestations et réserves, une condition de la lecture du firman.

Autrement les conséquences seraient terribles, les Puissances représentées à la lecture du firman ne pourraient jamais admettre une pareille surprise, et loin de donner leurs bons offices pour calmer la Sublime-Porte irritée, elles se tourneraient contre le Gouvernement Egyptien.

Croit-on que l'Angleterre accepterait que son Ambassadeur ait pu ainsi être dans l'erreur au sujet des véritables intentions du Khédive ?

Non, il ne nous paraît pas possible de croire que le Gouvernement Egyptien ait pu ainsi, au lendemain de la lecture du firman, faire autre chose que des protestations prévues et annoncées.

Le Gouvernement Egyptien a dû calculer les chances de la lutte, prévoir quels adversaires il aurait devant lui, si la Porte serait seule pour régler, comme elle l'a dit depuis le début du conflit, une affaire d'intérieur, Si l'intervention des Puissances étrangères se produirait et dans quel sens.

Il a dû sonder l'opinion publique dans le pays, car quoiqu'on dise il y a une opinion publique en Egypte et il est facile de la connaître.

Il a dû penser à l'effet que produirait dans le pays, si les fâcheuses éventualités de la guerre venaient à se réaliser, l'étendard du Prince des croyants déployé contre l'Egypte

Tout cela nous confirme dans l'opinion que la protestation, si elle a eu lieu, a été faite d'accord avec l'Ambassadeur Anglais et les Consuls.

Mais la Porte comment va-t-elle prendre la protestation ?

Mais les armements qu'on continue et qu'on pousse avec plus de vigueur que jamais que signifient-ils !

Nous nous demandons avec effroi, ou allons-nous ?

Une nouvelle difficulté paraît être sur le point de s'élever entre la Porte Ottomane et l'Egypte. Plusieurs gouvernements d'Europe et d'Amérique, qui n'ont pas de consulats en Egypte, désirent en établir dans ce pays, maintenant que le Canal de Suez vient d'ouvrir une nouvelle voie aux relations commerciales du monde entier. Des démarches ont été faites à Constantinople, afin d'obtenir la reconnaissance de ces consulats, mais jusqu'à présent l'*exequatur* a été refusé par le Divan, par le motif que les Gouvernements qui le demandent n'ont pas d'agents diplomatiques accrédités auprès du Gouvernement Ottoman et que les Etats seuls qui sont représentés auprès de la puissance Suzeraine peuvent être admis à instituer des agents consulaires en Egypte. Il est possible, nous écrit-on d'Alexandrie, que les Etats intéressés fissent prochainement un appel aux grandes Puissances dans le but d'obtenir leur intervention pour vaincre la résistance de la Porte.

( *Indépendance Belge* du 7 Décembre. )

REVUE DES JOURNAUX.

Quinzaine de Décembre

La correspondance de Vienne du 26 Novembre publiée par l'Indépendance Belge du 28, nous a fait passer inaperçue dans notre dernière revue. Elle présente un véritable intérêt, en ce sens qu'elle nous donne le langage tenu par M. de Beust, à Constantinople et à Alexandrie, à propos du conflit Turco-Egyptien, et qu'elle nous donne les déclarations faites par les représentants des Puissances dans la commission de la réforme judiciaire.

C'est là encore une de ces circonstances si fréquentes comme celle du discours prononcé à Ismailia par M. de Lesseps, où nous sommes instruits, par les journaux d'Europe, de ce qui se passe parmi nous.

« Constantinople, dit le correspondant de l'Indépendance, M. de Beust a donné à entendre en évitant de blesser aucune susceptibilité et tout en reconnaissant la justice de certaines prétentions élevées par la Sublime-Porte vis-à-vis du Khédive, qu'en poursuivant une voie qui devait aboutir, en fin de compte, à une crise violente et qu'en paraissant avoir un parti pris d'avancer de pousser les choses à la dernière extrémité, on risquerait de mettre en jeu des intérêts bien supérieurs à ceux dont il s'agit dans le différend avec le Viceroy d'Egypte ; que certaines concessions consenties par les circonstances et ne préjudicant nullement aux droits de souveraineté de la Porte Ottomane, conduiraient le plus sûrement et le plus promptement à l'apaisement des difficultés pendantes ; que ces difficultés sont un sujet d'inquiétude pour les puissances Européennes qui feront tous leurs efforts pour ne pas laisser prendre à l'incident des proportions ou un caractère pouvant éveiller des craintes sérieuses pour la paix. La plupart des représentants des Puissances à Constantinople se sont associés à ces vues du chancelier Autrichien, auxquelles cependant le Divan ne semble pas avoir voulu adhérer sans restriction. »

« En Egypte, M. de Beust, sûr de l'appui des représentants de l'Angleterre et de la France, est allé un peu plus avant dans son œuvre de conciliation. Après avoir vainement, à ce qu'il paraît, essayé de déterminer le Khédive à renoncer à contracter des emprunts sans l'autorisation préalable de la Porte Ottomane, il a cherché à convaincre Ismail-pacha de l'opportunité de résigner, dans un document diplomatique, la situation de l'Egypte vis-à-vis du Sultan, de bien préciser et ce qu'il regarde comme son droit dérivant des firmans de la Sublime-Porte, et ce qu'il considère comme des infractions aux conditions stipulées ; enfin de porter toutes les questions principales du différend survenu entre lui et son suzerain sur un terrain où, au besoin, les diplomates des puissances européennes n'ont pas à intervenir, et à faire éventuellement l'objet d'une conférence analogue à la dernière conférence de Paris, qui s'est occupée du différend turco-grec. Le chancelier autrichien a cru devoir en outre faire observer, au Khédive, que, peut-être une entrevue avec le Sultan amènerait une entente, qui serait d'autant plus complète, que ce dernier aurait l'occasion de se convaincre, par lui-même, des sentiments de loyauté dont le Khédive affirme être inspiré envers son suzerain. »

« Ici, maintenant, d'après la même correspondance, les déclarations faites par les représentants des Puissances dans la seconde séance de la Commission chargée de délibérer sur les réformes à introduire dans la juridiction consulaire, séance qui eut lieu le 8 novembre. »

« Les représentants de l'Angleterre, de la Russie, de l'Italie, ont déclaré que leurs gouvernements étaient, en principe, favorables au projet de réforme. En faisant cette déclaration, ils ont protesté contre toute insinuation imputant à la juridiction consulaire d'être la cause principale du mauvais état dans lequel

se trouve l'administration de la justice en Egypte. Les représentants de la Prusse ont demandé des renseignements plus détaillés et plus précis avant de pouvoir faire une déclaration au nom de leur gouvernement. Même demande du consul général autrichien, M. Schreiner, qui a ajouté qu'il lui fallait attendre, avant tout, l'arrivée de l'autre représentant de l'Autriche, le baron Puttinger. Le représentant de la France, enfin, a déclaré que ses instructions ne lui permettaient de se prononcer ni pour ni contre le projet de réforme ; qu'il attendait, du reste, des instructions précises vers le commencement du mois de décembre. »

Notre dernière revue s'arrêtait au deux décembre et laissait la presse Européenne sous l'impression des dépêches qui annonçaient l'envoi au Khédive, par la Sublime-Porte, du Firman porté par Server Effendi.

Cette impression paraît s'être modifiée par les dépêches envoyées de Constantinople à Paris et à Londres, sitôt après le départ de Server Effendi. Ces dépêches publiées par tous les journaux disent que le firman qui a été porté au Khédive, est très conciliant en ce qui concerne les questions des emprunts, qu'il n'est pas commémoratoire et que par suite le conflit paraît être entré dans une voie d'apaisement.

La Nouvelle Presse de Vienne en publiant le 3 décembre la dépêche suivante, reproduite le 5 par le Parlement, est venue troubler un instant cette quiétude des esprits :

« Les nouvelles arrivées ici de Constantinople affirment que M. Bourée a déclaré catégoriquement avant hier à Aali-Pacha que la France refusait de considérer le conflit turco-égyptien comme une affaire purement intérieure, et qu'en conséquence elle réclamait le droit d'intervention. »

Le Parlement fait suivre cette dépêche, d'un second télégramme (de Vienne en date du 4 décembre :

« En présence de la ferme déclaration de M. Bourée à Aali-Pacha et de l'attitude nouvelle de la France dans le conflit turco-égyptien, les ambassadeurs d'Autriche et d'Angleterre, le baron Prokesch-Osten et sir Elliott, ont reçu l'ordre d'observer l'attitude la plus réservée. »

« L'Italie appuie la France, » Et il ajoute la réflexion suivante :

« Nous n'avons pas le temps, au moment où nous arrivent ces deux dépêches et où nous écrivons ces lignes à la hâte, de constater si ce que nous annonçons un de nos correspondants de Vienne est parfaitement authentique et se rapporte à la phase actuelle de ce regrettable conflit. En supposant toutefois ces nouvelles exactes, elles prouveraient que, par un motif que nous ignorons encore, mais qu'on peut facilement deviner, le cabinet des Tuileries aurait soudainement changé l'attitude qu'il avait dès l'abord assumée. Nous savons en effet qu'il a toujours considéré, jusqu'à présent, ce différend comme une affaire tout à fait domestique pour le Sultan et dans laquelle l'intervention des puissances ne pouvait être admise qu'à titre purement officieux. »

« Jusqu'à preuve du contraire nous tiendrons donc, quant à nous, ce point de vue du cabinet des Tuileries comme seul exact, tout en ne nous dissimulant pas la gravité qu'assumerait le conflit si le changement qu'on nous annonce dans l'attitude de la France, et qui, après tout, ne serait pas le premier, vient à se confirmer. »

(à suivre),

Nous recevons à l'instant communication des documents suivants qui constatent enfin l'adhésion formelle de l'Angleterre à l'œuvre du Canal maritime de Suez.

Foreign Office

27 Novembre 1869

A Monsieur Ferdinand de Lesseps.

Monsieur,

La nouvelle qui est arrivée en Angleterre

dans ces derniers jours, du succès de l'ouverture du Canal de Suez, a été reçue avec une grande et universelle satisfaction. En ayant l'honneur de vous féliciter vous avez bien mérité le Gouvernement et la Nation Française qui ont pris un aussi profond et constant intérêt à vos travaux, je sais que je représenterais fidèlement les sentiments de mes compatriotes.

Malgré les obstacles de tout genre contre lesquels vous avez eu à lutter et qui résultaient, nécessairement, tant des circonstances matérielles que d'un état social auquel de pareilles entreprises étaient inconnues, et bien que vous n'ayez eu pour vaincre ces difficultés que les ressources de votre génie, un brillant succès a finalement récompensé votre indomptable persévérance.

QUA 27.6

C'est un véritable plaisir pour moi d'être l'organe qui vous transmet les félicitations du Gouvernement de Sa Majesté sur l'établissement d'une nouvelle voie de communication entre l'Orient et l'Occident et sur les avantages politiques et commerciaux qu'on peut, avec confiance, attendre comme le résultat de vos efforts.

J'ai l'honneur, d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur

CLARENDOON

Caire 13 Décembre 1869

Mon cher Monsieur de Lesseps

C'est avec un bien vif plaisir que je vous transmets une lettre à votre adresse que je viens de recevoir du Comte de Clarendon, par laquelle Son Excellence vous prie d'agréer ses félicitations sur le succès éclatant qui vient de couronner votre œuvre gigantesque.

Le comte de Clarendon, en exprimant ainsi les félicitations du Gouvernement de Sa Majesté, se trouve pleinement en accord avec l'opinion publique en Angleterre où la nouvelle du succès de l'ouverture du Canal a été reçue avec une satisfaction universelle.

Je me sens heureux d'avoir été chargé par Son Excellence du soin de vous faire parvenir cette communication des sentiments du Gouvernement de Sa Majesté et je vous prie de me permettre d'exprimer en même temps toute l'admiration que m'inspire le génie et la persévérance qui ont su vaincre tant d'obstacles.

Je vous prie, cher M. de Lesseps, d'agréer etc., etc.

STANTON

Agent et Consul général de S. M. Britannique.

Paris 13 Décembre 1869

de Lesseps

CLARENDOON

Je suis heureux des félicitations que vous adressez le Gouvernement Anglais et je vous avec plaisir qu'on rend justice à vos efforts qui ont été couronnés d'un si éclatant succès.

NAPOLEON.

CORRESPONDANCE DU CAIRE

A Monsieur le Directeur du Progrès Egyptien.

Enfin, Monsieur, on l'a lu ! non pas en grande cérémonie et à la Citadelle, comme on le devait et comme l'affirme le journal l'Egypte qui, pas plus, je crois, que le Progrès n'avait été convié, mais au palais de Kasr-el-Nil, en présence d'un groupe de dix-huit fonctionnaires, qui ne paraissent pas avoir fait éclater un trop grand enthousiasme.

Et cependant, il ne s'agissait de rien moins que d'un firman du Sultan, qu'on doit recevoir avec le plus grand respect et exécuter sans observations, parce que c'est un acte émané de sa volonté Souveraine qui, on le sait, ne souffre pas de discussion.

Il est vrai que les termes de ce décret de Sa Hautesse qui fait sortir le conflit Turco-Egyptien de la phase des pourparlers pour le faire entrer dans celle des actes, ne sont pas de nature à corréler de joie le Gouvernement Egyptien et ses amis. Ainsi S. E. le Ministre des Finances qui joue de l'impôt et de l'emprunt avec une si grande habileté, va se trouver bien empêché puisqu'il ne pourra plus désormais lever des contributions extraordinaires, émettre des effaats, des bons du Trésor, souscrire des contrats d'emprunts, se faire ouvrir des comptes-courants, enfin battre la caisse pour remplir celle du Trésor, ce qu'il exécutait, on le sait, avec une véritable supériorité.

Mais qu'allons-nous devenir alors, si, comme l'exige le Sultan, le produit des impôts ne doit plus être employé qu'aux besoins réels du pays? Combien de gens dont la carrière va être brisée! Combien de fortunes en germe dont le développement va être subitement arrêté! Combien d'espérances déçues! Combien de châteaux en Egypte qui s'évanouiront comme un mirage! C'est navrant.

Car je ne mets pas un seul instant en doute que les ordres du Sultan seront rigoureusement et loyalement exécutés. — Ainsi on s'occupe certainement déjà d'envoyer à Constantinople les canons rayés, les fusils à aiguille et les frégates cuirassées dont S. A. le Vice-roi a consenti à se dessaisir; on va désarmer les côtes et les forts et rendre à l'agriculture les 50 ou 60,000 fethaks qu'on avait arrachés à la terre pour les initier aux mystères de la charge en douze temps. Puis, comme tout ne peut pas se faire en un jour, on établira une situation exacte et définitive, un bilan faisant connaître, à un para près, les charges et les ressources du pays. Cela sera peut-être un peu difficile et un peu long, mais avec de la bonne volonté on y arrivera et, contrairement à ce qu'on dit, le budget Egyptien sera désormais une véritable dépense. On supprimera impitoyablement toutes les dépenses qui ne répondent pas à un besoin réel du pays. Ce sera un vrai carnage; et quand on aura élagué, taillé, coupé, émondé et purgé, on s'apercevra, avec une satisfaction marquée, que le chiffre des dépenses utiles n'excède pas les ressources et qu'on peut même augmenter de quelques bourees le crédit affecté aux travaux publics qui, on le sait, ne s'élevait pas sur le seul, l'unique budget publié par le Gouvernement Egyptien, à plus de 425,000 francs.

Mais qu'entend le Sultan par les besoins réels du pays? Pourvu, maudieu, que dans sa pensée on considère pas comme inutiles et inutiles les théâtres, les fêtes, les ameublements somptueux, le luxe à outrance et l'entretien des invités! Tout cela est aujourd'hui offert à nos yeux et j'affirme, Monsieur, que si l'on répond mieux à un besoin réel du pays tout entier, car je crois bien que le fellah n'en profite guère, du moins d'une partie, que qu'on est convenu d'appeler intelligence, vraiment ce serait un triomphe qu'on n'aurait pas obtenu par les jolies choses que j'ai vues dans Oryphée aux enfers; qu'on ne s'occupe pas de ces dames.

Je crois cependant qu'on ne doit avoir aucune inquiétude à cet égard, et je m'empresse de rassurer les intelligents des deux sexes. — C'est sans doute la cassette particulière de S. A. le Vice-roi et non le Trésor Egyptien qui supporte les dépenses que je n'ose appeler des

menus-plaisirs. Or, la fortune de Son Altesse, chacun le sait, lui permet de satisfaire à toute espèce de besoin réel ou non; et on n'a pas oublié qu'Elle a donné récemment aux Souverains du monde un magnifique exemple de générosité en prêtant à l'Etat qui est bien pauvre, une trentaine de millions de francs avec lesquels on paiera le coupon de janvier prochain. On peut donc être parfaitement tranquille sur l'avenir de tant d'institutions utiles. Les temples ouverts à l'art ne sont pas près de fermer leurs portes, la musique, la chorégraphie, la comédie et la plastique surtout, n'ont rien à redouter des réformes qui se préparent.

On m'avait dit, Monsieur, que l'on commençait à trouver, en haut lieu, que le séjour des invités se prolongeait un peu trop. C'était vrai, et même des avis malencontreux avaient été affichés dans les différents hôtels pour leur signifier qu'ils eussent à rentrer dans leurs foyers. Le lendemain, on s'est ravisé. Les invités avaient protesté contre cette manière un peu brutale de les reconduire. Tout s'est arrangé et le Gouvernement y met tant de complaisance qu'on a créé des catégories nouvelles d'invités, non plus aux fêtes de l'inauguration du Canal qui sont terminées, mais aux splendeurs que l'Egypte déploie en ce moment. Ainsi il y aura des invités à 3, 6, 9 et s'ils se conduisent bien, s'ils se montrent reconnaissants, je ne vois pas pourquoi on n'établirait pas des charges à vie. On pourrait être alors invité à temps ou à perpétuité. Les séries de Compiègne paraissent bien mesquines auprès des invitations égyptiennes!

Les journaux arrivés d'Europe nous apportent chaque jour des relations pleines d'intérêt sur l'Egypte, et si le cadre de cette correspondance me le permettait, j'en citerais volontiers de longs extraits. Je ne puis résister cependant au plaisir de signaler quelques uns des traits les plus originaux de cette originale collection. Dans un journal sérieux, je lis que le palais de l'Esbekieh, que tout le monde connaît en Egypte sous le nom de Palais de Nubar Pacha qui l'a fait construire il y a peu d'années, je lis donc que ce palais a été élevé par S. A. le Khédive pour M. Pojale, notre consul général. Voilà un journaliste bien informé! Mais qui a pu lui donner un pareil renseignement et dans quel intérêt? Je m'en doute, mais vous me permettrez de n'en rien dire.

Un autre, dans un journal non moins sérieux, s'est tellement pris d'affection pour ses compagnons de voyage qu'il ne manque pas de signaler leurs moindres gestes, à ses lecteurs, et de leur faire une réclame dont je suis sûr qu'ils se seraient bien dispensés et dont d'ailleurs ils n'avaient, pour la plus part, nul besoin: « On donne le signal du départ, Jules, Isidore, Anatole, Félix et moi nous « enfourchons nos laudets, etc., etc. »

« Notre bâteau part pour Esmeh. Isidore, Anatole, Félix, Jules et moi nous sommes « sur le pont. A quatre heures du matin, on « vient nous réveiller. Anatole, Félix, Jules, « Isidore et moi, nous protestons. »

Cela se reproduit ainsi une vingtaine de fois et ce n'est pas fini!

Mais le bouquet, c'est la nomenclature des invités que le climat et les fatigues du voyage ont éprouvés. Elle se compose de plusieurs classes suivant la nature des maladies; quelques uns des invités figurent dans deux ou trois, Madame Louise Collet dans toutes. Je me figure que cette aimable plaisanterie aura pu

être prise au sérieux par les familles des invités nommés, et je vois d'ici leur inquiétude. Mais bast! il faut bien rire un peu. Seulement la liste n'est plus complète aujourd'hui et il faut y ajouter une classe, celle des balafres. Elle ne comprend qu'un sujet. Je crois bien que tous ces prétendus malades se portent parfaitement et particulièrement je puis assurer que l'état de santé de M. Darjou et de mon ami Florian Pharaon n'a jamais été plus florissant. M. Darjou va remonter dans la Haute-Egypte pour y réunir les éléments de l'Album magnifique qu'il prépare et dont le texte sera écrit par M. Florian Pharaon, un nom qui oblige.

Déjà les relations que ce dernier a publiées dans la France et auxquelles l'Egypte a donné une intelligente hospitalité, ont révélé un écrivain élégant et chercheur dont les notices ne pourront manquer d'avoir un attrait particulier et une originalité véritable. — Je n'ai plus à faire l'éloge de M. Darjou; les productions si variées de ce jeune dessinateur lui ont conquis déjà une place des plus distinguées dans le monde artistique. On peut donc s'attendre à ce que la collaboration de ces deux talents produise une œuvre charmante, originale, pittoresque qui ne peut manquer d'obtenir un grand et légitime succès.

L'autre soir on s'abordait au Caire en se demandant des nouvelles des aéronautes partis la veille de l'Esbekieh. — Tout le monde avait pu voir l'aérostat s'abaisser vers Gyzeh au coucher du soleil; mais des touristes revenus de Zakkara annonçaient que les voyageurs aériens poursuivaient encore leur route à la nuit close sur la limite du désert dans la direction du Fayoum, et depuis, on n'avait d'eux aucune nouvelle. Ce matin seulement on apprit leur heureux retour. — Après avoir dépassé la dernière des Pyramides de Dashour, les aéronautes, pendant leur dernier guide dans la solitude du désert et l'obscurité de la nuit, effrayés par la violence de la brise et sa direction vers l'immensité des sables, avaient jugé prudent d'atterrir. Leur descente s'opéra vers 6 h 40 à une distance de 7 à 8 kilomètres environ dans le sud-ouest de la dernière pyramide. — Le voyage avait duré 2 heures 5 m. Après avoir plané pendant plus d'une demi-heure au dessus de la ville, le ballon s'était dirigé lentement vers Gyzeh d'où il fut rapidement porté à son point d'atterrissage par les courants des couches inférieures de l'atmosphère. La descente n'était pas sans difficultés. La rupture d'une patte de l'ancre de 2 à 3 centimètres carrés, atteste la violence du vent. Tout le péril de la situation à la suite de cet accident fut bien vite conjuré par la présence d'esprit de M. Godard qui n'hésita pas à se précipiter vers l'aérostat et à l'ouvrir avec le couteau dont il s'était armé.

La déchirure se prolongea, et le ballon partagé en deux, s'affaissa enfin. Grâce à la sollicitude de S. A. le Vice-roi, qui avait donné les ordres nécessaires, le retour s'effectua dans les conditions les plus faciles, et le matin à 1 heure, MM. Poilay et Godard rentraient en ville encore amusés d'un splendide panorama qui, pendant deux heures, s'était déroulé sous leurs yeux.

Le ballon dont je viens de vous décrire le voyage, m'a emporté si loin que je n'ai plus, aujourd'hui encore, le temps et la place nécessaires pour vous parler des théâtres; ils méritent cependant bien qu'on s'en occupe. Je leur consacrerai donc ma prochaine correspondance.

Bulletin Commercial

COTE DES CHANGES.

Londres à vue	97	à	97
« 3 mois (banque)	96	à	96
« 3 mois (commerce)	95 1/2	à	96
France à vue	520	à	522
« 3 mois (banque)	524 1/2	à	525
« 3 mois (commerce)	525	à	526

OBLIGATIONS.

Mallieh, Ministère des Finances

Echéance	1 à 3 mois	43 1/2	à	44
«	3 à 5 «	44	à	—
«	5 à 9 «	43 1/2	à	44 1/2
«	9 à 12 «	43 1/2	à	44
«	12 à 15 «	43 1/2	à	—
«	15 à 18 «	43 1/2	à	43 1/2
«	18 à 24 «	43 1/2	à	—
«	24 à 27 «	43 1/2	à	43 1/2
«	27 à 30 «	—	à	—
«	30 à 33 «	—	à	—

Bons des Villages,

Echéance du 8 Janvier 1870	—	—	—
«	1871	—	—
«	1872	—	—
«	1873	—	—
«	1874	—	—
«	1875	—	—
«	1876	—	—

Daira Sanieh

Echéances	2 à 4 mois	—	—
«	4 à 7 «	—	—
«	8 à 10 «	—	—
DAIRA HASSA. Echéance	1 à 4 «	—	—
«	4 à 8 «	—	—

FONDS PUBLICS

Emprunt.	PAYEMENT DES COUPONS.		
1863 . . . . . 7 0/0	1er mars - 1er 7bre	—	—
1864 . . . . . 0/0	1er avril - 1er 8bre	—	—
1868 . . . . .	15 janvier - 15 juillet	77 3/4	78
1 fin courant . 7 0/0	—	78 1/4	78 3/8
1 fin prochain) 7 0/0	—	—	—
Chemins de fer . 7 0/0	1er janvier - 1er juillet	—	—
Mustapha-Pa-	—	—	—
cha garanti 9 0/0	22 mai - 22 9bre	—	—
Daira Y-B. . . 7 0/0	3 janvier - 3 juillet	—	—
Makm-Pacha . 8 0/0	1er avril - 1er 8bre	—	—
Oli Médjidié 10 0/0	15 janvier - 8 juillet	97	98
Actions Axidi, (6 Livres versées)	—	2 3/8	3 1/2

COURS DES MONNAIES

		AGIO
Guinée anglaise	97 20/40	—
« égyptienne	100	—
« russe	79 18/40	18/40
« stambouline	87 30/40	40/40
Pièce de 20 francs	77 06/40	1/40
Sequin Imp. Autr.	43 37/40	17/40
Medjidié d'argent	46 35/40	25/40
Collonates	20 28/40	20/40
Tallari de la Reine	20	4/40
Pièce de 5 Francs	49 10/40	11/40
Tallari russe	44 27/40	23/40

ADJUDICATION

DE LA DAIRA SANIEH  
du 16 décembre 1869.

Lot n° 4 Ardebs 235 Grains de Lin adjugé à  
Austro Oriental Bank à 134 3/4

- Lot. 2 Qx. 400 Coton Desumás All. al-ael  
à Anglo Egyptian Bank à T. 26
- Lot. 3 Qx. 217 Coton Hehta Allini. al auel,  
à Ottoman Bank à 24 1/8
- Lot. 4 Qx. 246 Coton Abu Kibir All. al-ael à  
Rodocanaki à 24 3/4
- Lot. 5 Qx. 670 Coton Zagazig All. auel à  
Carver à 25
- Lot. 6 Qx 375 Coton Hindi All. al auel à  
Ottoman Bank à 24
- Lot. 7 Qx 440 Coton Ghubbo All. al-ael  
à Ottoman Bank à 24
- Lot 8 Qx 675 Coton Kurascie All. al-ael à  
Bank of Egypt à 27

AVIS

LIQUIDATION DE L'ASSOCIATION  
ALIMENTAIRE

Les liquidateurs de l'Association ont l'honneur d'informer toutes les personnes qui auraient quelques comptes à régler avec l'Association, qu'un nouveau délai leur est accordé. Ce dernier délai expirera le 31 décembre prochain, et à dater de cette époque il ne sera plus admis de réclamations.

Les titres de créances doivent être remis chez M<sup>r</sup> A. Meillon, rue Ibrahim 42

Alexandrie, 15 décembre 1869  
Pour les liquidateurs  
signé S. BARKER  
CESARE CARPI  
A. MEILLON

AVIS

La Société ADRIATICO ORIENTALE a l'honneur de faire connaître au Public que, par suite de nouveaux accords avec le Gouvernement Italien, ses navires feront désormais escale au port d'ANCONE et que l'agence d'Alexandrie ainsi que les sous-agences du Caire et de Suez prendront les passagers et les marchandises à destination d'ANCONE, aussi bien que pour BRINDISI et VENISE.

Prix des Places pour les Passagers.

	1 <sup>re</sup> clas.—2 clas.—Pont.
d'Alexandrie à Brindisi	Fr. 275 200 90
» à Ancone.	« 300 210 95
» à Venise	« 320 220 100
De Brindisi à Ancone	« 50 35 20
« à Venise	« 70 50 30
D'Ancone à Venise	« 20 15 10

Alexandrie, 15 novembre 1869.

L'Agent d'Alexandrie,  
HENRY SIEVEKING.

ANNONCES.

AU PLAT DORÉ

Rue de l'Église Anglaise.

PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX  
DES MEILLEURES FABRIQUES DE FRANCE  
ET AUTRES ARTICLES

CORBET.

55, rue Paradis 55,

MARSEILLE.

GRAND ENTREPOT

De Meubles Neufs et d'occasion, riches et ordinaires, Meubles en bois sculpté, marqueterie, incrustation cuivre et bois noir, etc.

AMEUBLEMENTS COMPLETS

pour Salon, Chambre, Salles à manger, Bureaux &c. en bois de palissandre, acajou, noyer fantasie, &c.

SIÈGES ET SOMMIERS ÉLASTIQUES

GLACES, PENDULES, LUSTRES.

N.B.—Les achats faits dans de bonnes conditions, permettent de vendre à prix réduits.

EXPORTATION

ETABLISSEMENT HYDRO-MINÉRAL

DR

POUGUES-LES-EAUX Nièvre

SOURCE SAINT LÉGER

déclarée d'intérêt public par décret impérial du 4 août 1860.

EAU ALCAINE, ferrugineuse, iodée et gazeuse, apéritive et reconstituante ordonnée depuis trois siècles par les médecins et employée avec un succès constant dans les maladies des voies digestives, urinaires, génitales et affections de sang.

Ces eaux s'expédient par caisses de 30 bouteilles en très beau verre — se défier des substitutions et exiger le nom de la source sur l'étiquette rose, sur la capsule et sur le bouchon.

	F <sup>ms</sup>	C <sup>ms</sup>	
PRIX de la CAISSE de 30 B <sup>ou</sup>	24	—	} effectifs
« « Bouteille	—	75	

PASTILLES DIGESTIVES

La boîte à divers arômes . . . . . F<sup>ms</sup> C<sup>ms</sup> 2 —

SELS POUR BAINS STIMULANTS

Le Rouleau  
Se défier des contrefaçons et exiger le nom de la Source St Léger, les marques et le contrôle de la Société de Pougues sur tous les produits.

S'adresser pour traiter à M<sup>r</sup> PERAGALEO Sabin) seul dépositaire à Alexandrie (Egypte)

NOUS RAPPELONS AUX MALADES QUE LA NÉVROSINE guérit migraines, palpitations, névralgies opiniâtres, et que L'EAU DE LÉCHELLE, guérit la poitrine, régénère le sang, pertes, etc. Paris, 35, rue Lamartine et PARTOUT.

Le Propriétaire Gérant E. JACQUIN.

General Printing Office, Maison Anre.